

PROGRAMME DE FORMATION

« Bilan de Compétences »

(Article L.920-13 du code du travail)

I. CENTRE DE FORMATION

Raison sociale: 3AC CONSULTING

Adresse: 70 rue des Places

Code postal: 87 000 Localité: LIMOGES

Téléphone: 06 10 65 41 01 Courriel: <u>3ac-formation@3acconsulting.fr</u>

Numéro SIRET: 853 069 508 000 10

Nom de la personne à contacter : Olivier HENRY Organisme public : □ ou Organisme privé : X

II. ACTION DE FORMATION

Intitulé : Bilan de compétences

Description et détail :

OBJECTIF

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef(fe) d'entreprise d'identifier ses aspirations (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'analyser ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée) afin de définir un projet professionnel. Ce projet professionnel doit lui permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son employabilité et de sécuriser son parcours. Il s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre. Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

COMPETENCES VISEES

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'une meilleure connaissance de ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée). La

Document actualisé le 15/03/2024

SASU 3AC Consulting

Siret : 853 069 508 000 10 − Naf : 7022Z − TVA : FR15 853069508 RCS LIMOGES SASU au capital de 1000.00€

Tel: 06 10 65 41 01 – Courriel: 3ac-orientation@olivierhenry.pro
Site internet: www.3acconsulting.fr



capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour se former est également développée dans le cadre du bilan de compétences.

PUBLIC VISE - PREREQUIS

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics : salariés du secteur public, privé ainsi que les demandeurs d'emploi. Il n'y a pas de prérequis pour bénéficier de la formation. Des entrées/sorties permanentes ont lieu tout au long de l'année.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Durant le bilan de compétences, le(a) bénéficiaire est accompagné(e) par un(e) formateur(trice). Celui-ci (celle-ci) peut utiliser notamment les techniques suivantes :

- Entretien de diagnostic : analyse de la demande.
- **Tests spécialisés :** test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test de motivation, test d'intérêt professionnel, test du créateur d'entreprise, RIASEC, etc.
- Apports de connaissances: marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement, modes d'interactions, types de communication.
- Enquêtes-métiers: ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés,
- **Rédaction d'une synthèse**: la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir, les points d'attention ainsi que le plan d'action.

DEROULEMENT

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail.

1. Phase préliminaire

- a) Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
- b) Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- c) Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.



2. Phase d'investigation

- a) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité:
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
 - Réflexion autour des équilibres de vie.
- b) Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
 - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être,
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de permettre au (à la) bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

3. Phase de conclusions – remise du document de synthèse*

- a) Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- b) Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- c) Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences,
- d) Un suivi téléphonique à 3 mois, à partir de la fin de la prestation de bilan de compétences.
- * La synthèse doit être remise sous forme de document « papier » et est immédiatement détruite par 3AC Consulting. Une attestation écrite du bénéficiaire, autorisera 3AC Consulting à conserver la synthèse rendue anonyme pour une durée de trois ans maximums.

DUREE - RYTHME

La durée totale du bilan de compétences (24 heures) inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel) et les temps de travail guidé à l'aide de supports documentaires (distanciel) ainsi qu'un minimum de 6 heures de recherches personnelles.

- Phase préliminaire : 2 heures
- Phase d'investigations : durée 20 heures (dont 6 heures minimum de recherches personnelles) *
- Phase de conclusions : 2 heures

Le bilan de compétences se déroulera sur une période moyenne de 12 semaines.



Les entretiens sont espacés d'une semaine (voire 15 jours dans le cadre de l'investigation dans les recherches personnelles).

La durée des séances est en moyenne de 2 heures.

Le nombre de séance prévue en face à face varie de 08 à 10.

*Le temps de travail personnel dépend de la disponibilité et de l'investissement du (ou de la) bénéficiaire).

INTERVENANTS

3AC Consulting s'assure que le (la) formateur (trice) dispose des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement et l'assistance de la formation en présentiel et/ou à distance, en l'occurrence le certificat de compétences pour l'accompagnement d'un bilan de compétences en « présentiel » ou en « distanciel ».

3AC Consulting s'engage à ce que l'accompagnement et l'assistance soient assurés par le (la) même formateur(trice) que celui qui réalise le bilan de compétences. Cet accompagnement et cette assistance se font par courriel ou, en cas d'urgence, par téléphone. Les coordonnées du (de la) formateur(trice) sont données au (à la) bénéficiaire au démarrage de la formation. Le (la) formateur(trice) doit répondre dans un délai de 48h.

Votre consultant en bilan de compétences : Olivier Henry

LIEUX

Le centre de bilan de compétences se situe dans les locaux de 3AC consulting : 267 rue François Perrin – 87 000 LIMOGES.

Les séances prévues en « présentiel » se dérouleront au bureau de 3AC Consulting en entretien individuel.

Concernant les séances assurées en « distanciel » celle-ci se déroule via la plateforme TEAMS.

MOYENS PERMETTANT DE MESURER L'ACTION

• À l'issue du bilan de compétences, une synthèse de son bilan de compétences est remise au (à la) bénéficiaire,

 Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence,

Document actualisé le 15/03/2024

Tel: 06 10 65 41 01 – Courriel: 3ac-orientation@olivierhenry.pro Site internet: www.3acconsulting.fr



- À l'issue du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation,
- Six mois après la remise de la synthèse, le (la) formateur(trice) reprend contact avec le (la) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien téléphonique et le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de suivi de l'après bilan de compétences.

MODALITÉS

Le(la) candidat(e) à l'accompagnement du bilan de compétences contacte l'organisme de formation 3AC Consulting par courriel ou par téléphone. Dès la prise de contact un dossier de candidature est transmis à la personne.

Délai d'accès: 15 jours

FORMATEUR REFERENT:

- Olivier Henry

TARIFS:

Nous consulter

HANDICAP

Toutes les formations dispensées à 3AC Consulting sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

QUELQUES CHIFFRES

Nbre	Taux de	Taux retour des	Taux d'insertion
Bénéficiaires	satisfaction :	enquêtes	à 6 mois :
20	100 %	90%	X%
20	100 %	90%	

Tel: 06 10 65 41 01 – Courriel: 3ac-orientation@olivierhenry.pro Site internet: www.3acconsulting.fr